

L'honoraire de dispensation par conditionnement

Médicament	Montant honoraire de dispensation		Taux de remboursement hors exonération du ticket modérateur			Taux de remboursement avec exonération du ticket modérateur
	conditionnement normal	grand conditionnement	Retraité et ayant droit	Agent en activité dans le cadre du libre choix	Agent en activité dans le cadre de la médecine de soins SNCF	
Service médical rendu faible - PH2⁽¹⁾	HD2 1,02 euros	HG2 2,76 euros		15%		
Service médical rendu modéré - PH4	HD4 1,02 euros	HG4 2,76 euros	75%	30%	100%	100%
Service médical rendu important - PH7	HD7 1,02 euros	HG7 2,76 euros		65%		
Irremplaçable - PH1	HD1 1,02 euros	HG1 2,76 euros	100%	100%		

(1) Codifications utilisées par les officines

Taux et tarifs au 01/01/2020 hors DOM-TOM

Afin de tenir compte des spécificités des DOM-TOM, le tarif de l'honoraire par conditionnement est majoré en fonction des zones géographiques (1,323 pour Martinique/Guadeloupe ; 1,34 pour Guyane ; 1,261 pour Réunion et 1,36 pour Mayotte).

L'honoraire de dispensation pour l'exécution d'une ordonnance

Médicament	Montant honoraire de dispensation	Taux de remboursement			Taux de remboursement avec exonération du ticket modérateur
		Retraité et ayant droit	Agent en activité dans le cadre du libre choix	Agent en activité dans le cadre de la médecine de soins SNCF	
Simple	HDR 0,51	75%	65%	100%	
Complexe (plus de cinq médicaments différents)	HC 0,31	100%	100%	100%	
En fonction de l'âge du patient (2)	HDA 1,58	75%	65%	Cas impossible	100%
Ayant au moins un médicament spécifique	HDE 3,57	75%	65%	100%	

(2) Moins de 3 ans ou 70 ans et plus

Taux et tarifs au 01/09/2020 hors DOM-TOM